

Prices

cr

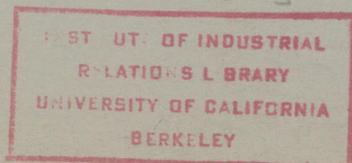
# FAUT-IL UN CONTRÔLE DES PRIX?

EMILE BOUVIER, S. J.  
directeur de la  
section des Relations Industrielles  
de l'Université de Montréal

Série A  
Bulletin N° 4

Section des Relations Industrielles  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

219512



NOV 2 1954

**FAUT-IL  
UN  
CONTRÔLE DES PRIX?**

Tiré à part  
de  
*Relations*  
mai 1951

# Faut-il un contrôle des prix?

**C'**EST LA QUESTION que tout le monde pose. Depuis janvier 1951, les prix montent avec une rapidité vertigineuse: l'indice général des prix a bondi de 172.5 en janvier à 179.7 au 1<sup>er</sup> mars, ce qui signifie un saut de 7.2 points en deux mois. Les ouvriers, les fonctionnaires, les gens de bureau n'en peuvent plus. A mesure que les jours s'écoulent, la valeur du salaire fond entre leurs mains. Le pouvoir d'achat du dollar diminue à vue d'œil.

Imaginez: le bifteck le plus commun se détaille à 90 sous; les œufs se vendent 65 sous la douzaine; le beurre, 65 sous la livre; le thé, \$1.00, et le café, \$1.25 la livre. Le filet se détaille à \$1.90 la livre; le lait, à 20 sous la pinte; le petit pain, à 14 sous; les pommes de terre, à 25 sous le sac de 10 livres; un petit panier de carottes se vend 15 sous. Et le pauvre, qui vit de denrées inférieures ou de substituts, doit déboursier 85 sous pour une livre de viande hachée. Un père de famille, qui doit nourrir une femme et trois ou quatre enfants, doit déboursier, seulement pour la nourriture, un minimum de \$35 par semaine. Qui reprocherait aux

unions ouvrières de s'alarmer ? Chaque fois que l'indice du coût de la vie monte, chaque fois le salaire réel diminue. Qu'on ajoute à ce malheur une augmentation d'impôt de 20%, une hausse de la taxe de vente à 10% et le refus de régir les prix, et l'on comprend la panique et la consternation qui saisissent les ouvriers et les petits salariés. Coincés entre la hausse des prix et le revenu fixe, qu'est-ce qu'ils peuvent faire ?

Quelle solution concrète pouvons-nous proposer, et tout de suite, parce que tout à l'heure le pain va manquer sur la table ? Question complexe qu'il est impossible d'analyser dans les cadres d'un article. Qu'il me soit permis de poser quelques jalons qui aideront à saisir le problème et de risquer une solution d'urgence qui, à mon humble avis, soulagerait l'ouvrier et le père de famille.

## I. — LA SITUATION DES PRIX DE 1939 - 1951

Depuis 1939, l'économie canadienne a connu trois périodes qui ont eu une influence décisive sur les prix. De 1939 à 1941, le gouvernement canadien, afin d'éviter l'inflation de la première grande guerre, s'est contenté d'un contrôle sélectif des prix sur le beurre, le sucre, la laine, le charbon, etc. De 1941 à 1945, vu l'effort de guerre énorme à soutenir, nous avons assisté au plafonnement général des prix qui a connu un franc succès, si on le compare au contrôle américain et européen. Malheureusement, à la fin de la guerre, de 1945 à 1951, le gouvernement, sous la pression des producteurs et des marchands, a relâché les contrôles et, sous prétexte de revenir à une économie libre, il a abandonné les prix à eux-mêmes. Le résultat a été néfaste: le coût de la vie, de 101.5 qu'il était en 1939, est passé à 119.5 en 1945 pour rebondir à 166.5 en 1950.

1. — *Coût de la vie au Canada*  
1939-1951

Base 1935-1939 = 100

Année	Indice général	Produits alimentaires	Loyers	Combustible éclairage	Habillement	Articles de ménage	Divers
1939.....	101.5	100.6	103.8	101.2	100.7	101.4	101.4
1940.....	105.6	105.6	106.3	107.1	109.2	107.2	102.3
1941.....	111.7	116.1	109.4	110.3	116.1	113.8	105.1
1942.....	117.0	127.2	111.3	112.8	120.0	117.9	107.1
1943.....	118.4	130.7	111.5	112.9	120.5	118.0	108.0
1944.....	118.9	131.3	111.9	110.6	121.5	118.4	108.9
1945.....	119.5	133.0	112.1	107.0	122.1	119.0	109.4
1946.....	123.6	140.4	112.7	107.4	126.3	124.5	112.6
1947.....	135.5	159.5	116.7	115.9	143.9	141.6	117.0
1948.....	155.0	195.5	120.7	124.8	174.4	162.6	123.4
1949.....	160.8	203.0	123.0	131.1	183.1	167.6	128.8
1950.....	166.5	210.9	132.9	138.3	182.3	169.2	132.6
1951 (janv.)...	172.5	220.2	136.4	141.5	187.1	179.8	135.8

(Revue Statistique du Canada, B. F. S., février 1951, p. 43.)

Même si l'indice général s'est élevé à plus de 70%, analysons les composants. Les produits alimentaires, qui constituent aujourd'hui plus de la moitié du budget familial, sont montés de 120%; les vêtements sont montés de 87%. Examinons en particulier certains items de l'alimentation familiale, tels que les viandes, les produits laitiers, les céréales; le pourcentage d'augmentation est effarant.

2. — *Pourcentage d'augmentation de certains produits alimentaires de l'année 1948, par rapport à 1939*

	Août 1939	Septembre 1948
Bœuf, surlonge, la livre.....	100	258.8
Bœuf, dans la ronde.....	100	286.1
» dans le côté.....	100	284.8
» dans l'épaule.....	100	301.3
» pour ragoût, désossé.....	100	329.5
Veau.....	100	288.8
Lard.....	100	313.2
Produits laitiers.....	100	196.9
Œufs.....	98.3	185.3
Céréales.....	106.7	143.8
Épicerie.....	103.8	167.2
Légumes.....	101.3	167.2
Fruits.....	100.9	158.6

On comprend maintenant pourquoi le nouveau budget familial, sorti par le Bureau fédéral de la Statistique en 1950, fait dresser les cheveux. Le Bureau fit une enquête, en 1947-1948, auprès de 13,500 familles. Sur ce nombre, 4,200 ont répondu au questionnaire. Avec ces nouvelles données, le niveau de vie s'établit ainsi au Canada: deux personnes avaient besoin, en 1948, de \$2,679 par année; une famille composée du père, de la mère et de 1 à 4 enfants avait besoin de \$3,278, et une famille nombreuse, de \$3,885. Au Québec, une petite famille a besoin de \$3,073, et une famille nombreuse, d'après nos calculs, de \$3,200 à \$3,400.

Hélas! le salaire moyen, en 1950, est d'environ \$45, soit \$2,340 par année. Et il faut admettre qu'au Québec il est de \$42 par semaine, soit \$2,184.

De plus, la part du revenu national destinée aux travailleurs sous forme de salaires et gages n'augmente pas, à en juger par le tableau suivant :

### 3. — *Part du revenu national aux travailleurs* 1939-1948

(En millions de dollars)

	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Revenu national....	4,289	5,255	6,594	8,373	9,102	9,741	9,788	9,819	10,916	12,474
Revenu des travailleurs.....	2,583	2,944	3,586	4,251	4,746	4,908	4,915	5,322	6,212	7,739
% du revenu national..	60.2	56	54.4	50.7	52.1	50.3	50.2	54.2	56.9	57.2

(Revue statistique du Canada, février 1951, p. 11.)

Les augmentations de salaires, de 1939 à 1942, ont été de 26.3%; de 1942 à 1945, de 15% et, de 1945 à 1948, de 21.4%. Sans aucun doute, la hausse a été réelle, mais elle ne suit pas celle des vêtements, de la nourriture. En conséquence, l'ouvrier ne peut rejoindre les deux bouts. Comment lui venir en aide ?

## II. — SOLUTIONS PROPOSÉES

La suggestion spontanée qui vient à l'esprit de l'ouvrier, de l'homme de la rue, de celui qui achète, c'est *le contrôle des prix*. On l'a vécu durant la guerre, pourquoi ne pas le revivre en cette période d'incertitude qui menace la stabilité de la famille ouvrière ? La question se pose avec d'autant plus d'actualité qu'au dernier discours du budget, le gouvernement semble avoir abandonné définitivement la régie des prix.

Une économie de libre entreprise repose, il est vrai, sur un principe de liberté humaine : liberté de contrat, liberté de placement, liberté d'achat, liberté de vente, bref, liberté dans les choix et décisions économiques. En fait, toutes les décisions sont motivées par des intérêts économiques : elles portent sur des biens que l'on désire ou que l'on refuse, parce que l'étiquetage des prix les rend accessibles ou inaccessibles à la bourse. La hausse ou la baisse des prix me poussera à acheter, à vendre, à bâtir, à substituer. Si mon industrie n'est pas rentable, je m'en défais ; si le travail coûte trop cher, je le remplace par un moteur ; bref, la hausse et la baisse des prix déterminent des milliers de décisions économiques. Ce sont des signes indicateurs pour les producteurs, les financiers, les consommateurs. Le mouvement des prix est précisément ce qui anime l'économie moderne.

Toutefois, lorsque des événements historiques, des guerres aboutissent à un déséquilibre des prix vers la hausse, n'y a-t-il pas lieu pour l'autorité publique d'intervenir ? Après tout, l'économie doit servir l'homme.

L'homme n'est pas une victime de l'équilibre des prix. Un gouvernement n'aurait-il pas le droit d'agir contre un courant de décisions qui peuvent nuire à toute une société ? Une guerre, un chômage massif, une inflation en spirale ne sont-ils pas des calamités publiques qui exigent une action sage et intelligente

de la part d'un gouvernement ? Est-ce qu'un contrôle des prix ne devient pas alors un moyen temporaire qui endigue le mal ?

Qui dit contrôle des prix ne signifie pas nécessairement fixation des prix, mais direction du mouvement et des changements de prix. Ce contrôle peut prendre plusieurs formes : soit la forme du contrôle indirect, soit la forme du contrôle général et direct de tous les prix, soit la forme du contrôle sélectif.

A. — Par *contrôle indirect* des prix, il faut entendre toute mesure qui est de nature à retirer de la circulation les moyens d'achat afin de forcer les consommateurs à se priver et ainsi à déprécier les prix de vente du marché. Là où il n'y a pas d'acheteur, les prix des marchandises ont toujours tendance à baisser. Ce contrôle indirect peut s'exercer de plusieurs manières : *a*) par l'impôt; *b*) par l'emprunt public; *c*) par le contrôle du crédit bancaire; *d*) par l'épargne obligatoire; *e*) par le contrôle de la vente à tempérament; *f*) par le rationnement.

Par l'impôt, un gouvernement retire une part du revenu des particuliers pour financer une guerre, acquitter une dette publique. Ce moyen est le plus radical, mais le plus impopulaire du point de vue politique. Par l'emprunt public, le gouvernement vend des obligations. Les sommes retirées de la circulation diminuent le pouvoir d'achat du consommateur et tendent à rabaisser les prix. Un autre moyen efficace consiste à contracter le crédit en demandant aux banques de réduire le crédit de 30 à 50%. Les ouvertures se trouvent réduites, les comptes ouverts diminués et la tendance à la hausse contrôlée. Enfin, un gouvernement peut diminuer les dépenses de consommation par l'épargne obligatoire ou par les coupons de rationnement, que le Canada a connus à la fin de la guerre. Autant de moyens de diriger les dépenses vers d'autres fins que la consommation.

Un dernier moyen de contrôle indirect des prix est celui de la diminution de la vente à tempérament, en exigeant par la loi que le consommateur paye en premier versement le tiers ou la moitié du coût de la marchandise. Déjà le gouvernement fédéral a légiféré en ce sens, et les consommateurs ont dû modérer leurs ambitions parce qu'ils n'avaient pas la liquidité suffisante pour faire face à leurs obligations. Autant de moyens qui ont servi dans le passé à freiner la tendance à l'inflation.

En fait, le gouvernement canadien a su heureusement utiliser tous ces moyens lors de la guerre de 1939 à 1945.

Malheureusement, après la guerre, ces contrôles indirects n'ont pu réussir à abaisser les prix, surtout à une époque où la demande, retenue depuis six ans, se dirigeait sur les autos, les frigidaires, les accessoires électriques et la construction. Le relâchement presque subit des contrôles — une erreur à notre avis — a détruit la sage politique des prix de 1939 à 1945.

B. — Il se présente alors un deuxième moyen: *le contrôle général des prix*. Cette mesure implique une fixation définitive, à une date choisie, de tous les barèmes de prix et de salaires existants. Ce régime, que nous avons connu de 1941 à 1945, peut réussir quand toutes les énergies d'un peuple durant une guerre tendent à une fin, la victoire. En temps de paix, pourrions-nous garantir l'unité des citoyens vers un but: prévenir l'inflation? Car un plafonnement ou un contrôle général des prix comporte un régime de subsides.

Ainsi, pour les fins de la discussion, fixons le prix du lait à 20 sous la pinte. Voilà que les fournisseurs de bouteilles, les stérilisateurs, les vendeurs de machines à embouteiller élèvent leurs prix de revient, parce qu'ils doivent importer certains produits. Il faut alors, pour maintenir le plafonnement, payer un subside

additionnel. Les économistes d'Ottawa estiment que les subsides d'un contrôle général oscillent entre 300 et 400 millions de dollars par année. Supposer qu'un pour-cent de taxe de vente additionnel procure à l'État \$60,000,000, ce serait impliquer une taxe de vente additionnelle de 5 à 6 pour cent. Mesure impopulaire dans une période de prospérité.

Le succès relatif du plafonnement des prix au Canada, de 1941 à 1945, était dû à la guerre qui a rallié l'unanimité des volontés. Aujourd'hui, ne pourrions-nous pas invoquer que le peuple canadien vient d'entrer dans une guerre contre le totalitarisme soviétique ? Il est vrai que cette guerre peut nous entraîner pour dix ans, et que le gouvernement n'est pas prêt à prendre le risque de subsides considérables pour une période aussi longue.

C. — Aussi suggérons-nous une solution mitigée: un *contrôle sélectif des prix* pour une période initiale de deux années. Par contrôle sélectif, il faut entendre le plafonnement des prix de certains produits, à l'exclusion des autres. Il y aurait possibilité de contrôler les prix des produits qui constituent les parties essentielles du budget familial, tels que le lait, le pain, le beurre, la viande, le thé, le café, les légumes, les céréales, les chaussures et certains vêtements essentiels.

Le montant des subsides, pour maintenir ce contrôle sélectif, coût du contrôle compris, serait d'environ \$100,000,000 par année. Le gouvernement fédéral, au début de la dernière guerre, a réussi son contrôle sélectif parce qu'il contrôlait l'offre et la demande du produit. Cela voudrait dire: contrôler les importations et les exportations par des permis. Cette solution, applicable au point de vue administratif, empêcherait les prix de rendre la vie impossible au consommateur canadien.

Si, comme on le prévoit, il arrive que les prix de gros américains aient tendance, dès le printemps, à se stabiliser et que les prix de détail en viennent à cette

stabilisation tôt ou tard au Canada, le contrôle sélectif deviendra facile. D'ici à ce que les réactions américaines se fassent sentir en notre pays, il s'écoulera tout probablement un laps de six mois ou d'un an. D'ici là l'ouvrier va souffrir. Pour obvier à cet inconvénient, un contrôle sélectif ne serait-il pas une solution sociale plus facilement applicable ?

D'ailleurs, en 1939, le gouvernement canadien a fait un succès de son contrôle sélectif. Il a réussi à maintenir le prix de la laine, du beurre, du sucre, du charbon, de l'huile de foie de morue, par des moyens différents sans doute, mais aboutissant à la stabilité des prix. Le contrôle de la consommation et de l'offre des produits, par des permis d'importation et d'exportation et par le contrôle de la production domestique ainsi que par le rationnement, suffirait. Ceci serait facile, du moins pour le pain, le lait, le beurre, le sucre, le thé, le café. Le contrôle serait peut-être plus difficile sur les viandes, mais des inconvénients administratifs ne devraient pas empêcher les législateurs de tendre à assurer la sécurité économique de la classe ouvrière.

Sans doute, on dira qu'il est impossible d'avoir un contrôle sélectif sans aboutir fatalement à un plafonnement général. La difficulté, admettons-la. Mais le Canada se trouve en face d'une calamité nationale. S'il adoptait, comme mesure temporaire, pour une période de deux ans, un contrôle des prix des produits qui constituent l'essentiel du budget ouvrier, il éviterait des malaises et des critiques inutiles. Et le risque ne serait pas considérable, parce que déjà les prix de gros américains donnent des signes de stabilité. Mais d'ici à ce que les prix de détail du Canada agissent dans le même sens, il peut s'écouler de six mois à un an, peut-être plus. L'ouvrier ne peut pas attendre l'équilibre naturel des prix. Le ventre affamé ne peut pas attendre les résultats des prévisions économiques. A nous d'agir et d'agir vite.

# *Section des Relations Industrielles*

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

## PUBLICATIONS

### BULLETINS

#### Série A

- N° 1. — *La Profession en Relations Industrielles*, par le R. P. Émile BOUVIER, S. J. (épuisé).  
N° 2. — *Les Pensions de Vieillesse*, par le R. P. Émile BOUVIER, S. J. \$0.25.  
N° 3. — *L'Assurance-Chômage au Canada (1940-1950)*, par le R. P. Émile BOUVIER, S. J. \$0.25.  
N° 4. — *Faut-il un contrôle des prix?* par le R. P. Émile BOUVIER, S. J. \$0.25.

#### Série B

- N° 1. — *Unemployment Insurance in Canada (1940-1950)*, by Rev. Émile BOUVIER, S. J. \$0.25.  
N° 2. — *Industrial Relations as a Profession*, by Rev. Emile BOUVIER, S. J. (épuisé).  
N° 3. — *A Discussion on Pension Plans*, by Rev. Emile BOUVIER, S. J. \$0.25.

### RAPPORTS DE CONGRÈS

#### Série A

- N° 1. — *L'Aspect économique des Relations industrielles* (14 mars 1949), 126 pages. \$3.00.  
N° 2. — *Les Tendances actuelles en Relations industrielles* (13 et 14 mars 1950), 128 pages. \$3.00.  
N° 3. — *Politiques Syndicales et Direction des Entreprises* (12 et 13 mars 1951) \$3.00.

#### Série B

- N° 1. — *The Economic Aspects of Industrial Relations* (14th March, 1949), 112 pages. \$3.00.  
N° 2. — *Trends in Industrial Relations* (13th and 14th March, 1950), 128 pages. \$3.00.  
N° 3. — *Union Policies and Management* (12th and 13th March, 1951), \$3.00.

### ÉTUDES

#### Série A

- N° 1. — *Patrons et Ouvriers*, par le R. P. Émile BOUVIER, S. J. 209 pages. \$1.25.  
N° 2. — *La Philosophie du Communisme* (traduit de l'italien), 400 pages.

#### Série B

- N° 1. — *Neither Right nor Left in Labor Relations*, by Rev. Emile BOUVIER, S. J. (traduit du français), \$2.00.